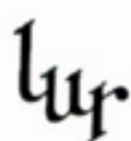


LA LIGUE URBAINE ET RURALE

POUR L'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE LA VIE FRANÇAISE
Reconnue d'utilité publique



Le président

N° 2010027/dt/fr

Monsieur Pierre Pélatan
Commissaire enquêteur
Mairie de Bougival
126 rue du Maréchal Joffre
78380 Bougival

Paris, le 31.01.2010

Monsieur le commissaire enquêteur.

Président de la Ligue urbaine et rurale, de la société française d'archéologie et du Syndicat de la presse artistique, j'ai été, au cours de ma vie professionnelle directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France de 1974 à 1978, puis directeur du patrimoine au Ministère de la Culture de 1978 à 1983.

En vue d'une modification des documents d'urbanisme de la commune de Bougival vous avez été chargé de mener une enquête sur un projet de construction d'un show-room de la firme Mercedes, aux abords immédiats de la propriété sur laquelle sont implantées la datcha de Tourgueniev et la villa de Pauline Viardot et de celle où se trouve la maison de Georges Bizet, en bordure de la colline des impressionnistes.

Alerté sur les risques encourus, les implantations de tels show-room n'ayant pas précisément pour caractéristique de rechercher une insertion discrète dans leur site d'implantation, il me paraît indispensable de vous faire connaître le point de vue de la Ligue Urbaine et Rurale sur ce dossier.

Il est certes regrettable que, dans le passé, des permis de construire aient été accordés pour des constructions qui n'auraient pas dû être autorisées dans un environnement d'une telle qualité qui tient une place éminente dans l'histoire de notre patrimoine artistique et culturel.

Il apparaît d'autant plus indispensable qu'à l'avenir les terrains disponibles soient préservés de toute implantation abusive.

.../...

Siège de l'association : 20, rue du Borrégo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 67 06 06 – Fax : 01 42 67 53 46
ligueurbaineetrurale@wanadoo.fr // www.ligueurbaineetrurale.fr

N° de SIRET 784 313 066 00051 // N° d'inscription à la préfecture : 5809 P // code APE 9499Z

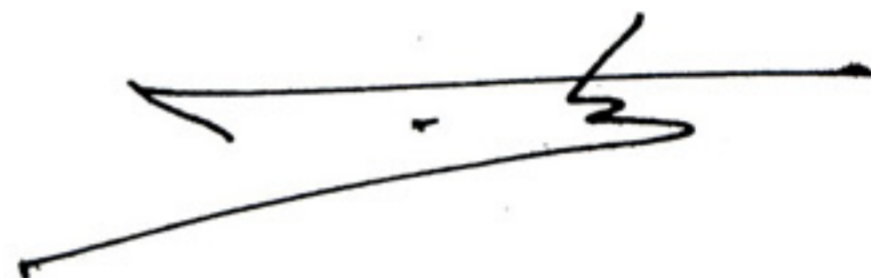
Date de reconnaissance d'utilité publique : 27 août 1970 // Agréée par l'article 40 de la loi 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature

Numéro de TVA intercommunautaire : FR25784313066 00051

Notre association, qui organise chaque année un concours en faveur de l'aménagement d'entrées de villes de qualité, ne peut qu'être tout à fait opposée à ce que l'entrée de Bougival ne soit défigurée par des bâtiments dont l'emprise au sol, la hauteur, le volume et les caractéristiques apparaissent absolument incompatibles avec les objectifs de préservation du site qui doivent être considérés comme absolument prioritaires.

L'enjeu est tout à fait considérable et nous espérons que vous saurez faire prévaloir l'avenir d'un site patrimonial sur des considérations mercantiles à court terme qui ne devraient pas l'emporter dans un tel contexte.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned above the printed name.

Christian Pattyn